

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 112 (1967)
Heft: 4

Artikel: Un cours d'information à Armée e Foyer. 1re partie
Autor: Privat, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un cours d'information à Armée et Foyer /

I^{re} partie

Il n'est peut-être pas inutile, pour un certain nombre de lecteurs de la *Revue militaire suisse* en tout cas, de rappeler en quoi les cours d'information Armée et Foyer qu'ils ont connus et souvent suivis entre 1939 et 1945, se distinguent des cours actuels, tels qu'ils sont organisés à différents niveaux de la hiérarchie militaire.

Une différence fondamentale tout d'abord : alors qu'Armée et Foyer informait simultanément, pendant le dernier service actif, la troupe et la population civile, c'est à l'armée seulement que nous avons à nous adresser aujourd'hui. Autre différence à signaler : l'information diffusée à l'époque de la seconde guerre mondiale et celle de maintenant concernant essentiellement le domaine des valeurs fondamentales que nous avons à défendre d'une part, celui des grands courants de l'actualité au travers desquels ces valeurs doivent être constamment remises en question et réaffirmées, d'autre part ; par contre, l'institution des thèmes d'information, fixés par la commission de défense nationale sur proposition du Chef Armée et Foyer et renouvelés annuellement, entrée en vigueur à fin 1960 avec la publication des premières « Directives du Département militaire fédéral concernant l'activité d'Armée et Foyer en temps de paix », constitue une innovation par rapport aux méthodes mises en œuvre durant la période 1939-1945, au cours de laquelle n'existaient pas non plus les chefs de service Armée et Foyer, incorporés depuis la réorganisation de 1961 dans les états-majors des corps d'armée, des divisions et des brigades, et chargés de conseiller leur commandant pour les questions relevant de la défense spirituelle du pays. Compte tenu encore du principe *fonda-*

mental selon lequel les *chefs seuls* sont totalement *responsables* en matière d'information, différentes catégories de cours Armée et Foyer ont lieu chaque année dans notre armée:

- des cours organisés à l'intention des commandants d'unité par les chefs de service, dans le cadre des divisions et des brigades;
- des cours organisés par l'Office Armée et Foyer lui-même, soit à l'intention des chefs de service A + F (cours d'introduction et rapports annuels), soit à l'intention des conférenciers que nous mettons à disposition de la troupe lors de services d'instruction ou, dans certaines conditions, lors des cours de répétition, et auxquels peuvent également faire appel les sociétés patriotiques, militaires ou civiles.

Depuis trois ans environ, il nous a paru utile d'élargir le recrutement des participants à nos cours de conférenciers, dénommés depuis lors *cours centraux d'information*. Peuvent y prendre part tous ceux qui s'intéressent au problème de la défense spirituelle dans l'armée; nous pensons en effet que même sans prononcer de conférence, celui qui a assisté à une manifestation de ce genre saura par la suite contribuer à répandre, si peu que ce soit, dans le milieu où il vit, l'image d'une armée sachant envisager sa mission dans un esprit moderne, et dont on ne voit pas toujours assez dans le public combien — selon un mot du Général Guisan que l'on ne doit pas cesser de méditer — elle garde le souci « d'instruire les intelligences et d'élever les cœurs de ceux qui lui sont confiés ».

C'est de cette dernière catégorie de cours qu'il sera question ici, et je remercie vivement le colonel brigadier Masson de me donner de la sorte l'occasion de mieux faire connaître une part de notre activité, à laquelle pourraient utilement s'associer de nombreux lecteurs de la *Revue militaire suisse*. La leçon des exemples, d'après l'adage, valant mieux que celle des préceptes, c'est en décrivant le plus récent des cours centraux d'information A + F: celui organisé à Montana

du 8 au 10 novembre 1966, que j'essaierai de susciter l'intérêt de futurs participants, qui sachent l'enrichissement intellectuel que procurent trois jours consacrés à réfléchir à un problème général, loin des préoccupations de la vie quotidienne. Nous ne manquerons pas, par le canal de cette revue, de communiquer en temps utile les données nécessaires sur les cours centraux prochains.

* * *

La Commission de défense nationale a retenu trois thèmes, pour l'information des cadres et de la troupe en 1967 :

- « L'armée de milice et la guerre moderne » ;
- « La protection civile » ;
- « La Suisse dans le monde » .

Le premier de ces thèmes, abordé par Armée et Foyer en 1965 déjà, et développé devant la troupe en 1966, ne fit pas, sans être toutefois entièrement ignoré, l'objet d'études spéciales à Montana. Les deux autres, par contre, y furent examinés chacun pendant une journée complète, et reliés l'un à l'autre, malgré leurs contenus apparemment opposés, grâce à une approche particulière. La *présence de la Suisse dans le monde*, en effet, s'exerce sur de nombreux plans, qu'il s'agisse de la politique ou de l'économie, des activités charitables ou de l'art, des domaines de l'esprit ou des différentes formes de participation matérielle. Or, un des aspects des relations internationales — celui de la coopération scientifique et technique — connaît depuis une vingtaine d'années au moins, une extension considérable et encore ignorée. Quelle est la situation de la Suisse à cet égard ? C'est là ce qu'il nous parut utile de chercher à élucider. Le problème était intéressant par sa relative nouveauté ; il nous conduisait à analyser le développement contemporain de la science et de la technique — et la grande tâche de notre siècle est certainement d'éviter que celles-ci finissent par exercer sur l'homme une insupportable domination ; par ce biais enfin, nous étions naturel-

lement ramenés à la guerre totale, elle-même conséquence de l'évolution des sciences exactes et de leurs applications, à la protection civile, corollaire de la guerre totale, et aux perspectives les plus générales du maintien de l'indépendance du pays.

Une fois arrêtée cette conception d'ensemble, pour l'élaboration de laquelle nous avons eu le privilège de bénéficier des conseils et de la vaste expérience de M. Charles F. Ducommun, Directeur général des PTT, dont on connaît le rôle éminent depuis de nombreuses années dans le secteur de la défense spirituelle du pays, le cours devait trouver presque de lui-même ses diverses articulations. C'est ainsi que le mardi 8 novembre, devant une centaine de participants et sous la présidence de M. Ducommun, qui avait accepté d'introduire et de diriger la partie du cours consacrée au thème de « *La Suisse dans le monde* », nous entendîmes tout d'abord M. Eric Muller, Directeur de la Compagnie pour l'industrie radioélectrique à Berne et à Gals, parler de la « *Position scientifique et technique de la Suisse dans le monde* », puis M. le Professeur Claude Zangger, suppléant du Délégué du Conseil fédéral aux questions atomiques, nous présenter « *La situation et les perspectives de la politique étrangère suisse du point de vue scientifique* ». Les discussions suscitées par ces exposés, dont M. Ducommun sut tirer dans ses conclusions une remarquable synthèse, retinrent les participants jusque tard dans la soirée.

Le lendemain, l'étude du second thème ne fut pas moins intéressante. La première conférence, « *La protection civile : expériences de guerre* », prononcée avec la passion qu'on lui connaît par le major Jacques de Reynier, en sa qualité d'ancien chef de délégation du Comité international de la Croix-Rouge, eut le très grand avantage de donner le choc nécessaire, au début de cette partie de nos travaux, en recréant l'atmosphère de sang, de sueur, de larmes et de mort dans laquelle, le jour venu, la protection civile devra s'exercer. M. André Laubscher, chef cantonal neuchâtelois de celle-ci,

montra ensuite, avec élan et clarté, les principes appliqués et les moyens mis progressivement en œuvre dans notre pays depuis 1962, en vue de protéger la population en temps de guerre, sans dissimuler les dimensions considérables de la tâche entreprise et le volume des efforts à fournir dans les années qui viennent pour la mener à bien. Quant à l'après-midi de ce mercredi 9 novembre, elle fut consacrée à la projection de films sur la protection civile, et surtout à la présentation de la dernière conférence du cours, par le colonel divisionnaire Roch de Diesbach, commandant de la division de montagne 10, auquel nous fûmes redevables d'un excellent tableau de l'évolution de notre système de défense nationale à l'heure de la guerre totale.

Le dernier jour du cours, enfin, devait permettre aux participants de voir le nouveau film tourné sous la direction de l'Office Armée et Foyer, « *La Suisse dans un monde en changement* », de reprendre, à l'occasion de discussions générales, divers aspects des problèmes évoqués lors des deux journées précédentes, et en particulier de nous donner leurs avis, dans un débat improvisé, sur un point soulevé à plusieurs reprises le mardi et le mercredi, celui de la création éventuelle d'un corps de « casques bleus » suisses. Le résultat de ce « sondage d'opinion » sommaire fut fort instructif : l'assemblée en effet, à ma surprise, mais aussi — ceci dit de manière très personnelle — à ma satisfaction, se révéla unanimement et fermement opposée à une telle institution ; ajoutons qu'elle prit en outre beaucoup d'intérêt aux explications données par le major de Reynier, sur le succès et l'efficacité des casques bleus *non-armés* que le Niger avait, à l'époque, mis à disposition de l'Organisation des Nations Unies au Congo. Dans ses conclusions d'ensemble, au début de l'après-midi, le capitaine Etienne Jeanneret, de l'Office Armée et Foyer, qui fonctionnait en qualité de directeur du cours, mit en évidence l'unité profonde des deux thèmes étudiés, telle que nous l'avons fait apparaître plus haut.

* * *

Il vaudra la peine de revenir en détail sur les exposés présentés lors du cours central d'information de Montana. C'est la raison pour laquelle les collaborateurs de mon Office, à Berne, en ont préparé des résumés que le Colonel brigadier Masson, à qui j'exprime encore une fois ma reconnaissance, a bien voulu accepter de faire paraître. Pour ne point abuser de l'hospitalité de ses colonnes, nous ne reprendrons pas, cependant, les conférences traitant uniquement de la protection civile¹. Qu'il nous soit permis, pour conclure, de souhaiter que les lecteurs de la *Revue militaire suisse* viennent désormais grossir le contingent des participants à nos cours centraux.

Colonel brigadier E. PRIVAT

(à suivre)

✓ Soldat des troupes de transmission

(*Soldat in der Telegraphen- und Nachrichtentruppe*), par le général à d. Albert PRAUN, édité chez l'auteur à Würzburg 1966.

Il ne s'agit pas d'un ouvrage spécifiquement technique, mais des mémoires de l'auteur, qui s'étendent sur une période de 34 ans, de 1913 à 1947.

Ce livre intéresse donc, non seulement les spécialistes des transmissions, mais tous ceux qui désirent connaître ce que furent, au cours des deux guerres 1914-18 et 1939-45, comme pendant la période intermédiaire, les préoccupations des chefs de l'armée allemande. L'auteur relate les efforts que

¹ Signalons à ce propos que tous les officiers peuvent obtenir l'« Aide-mémoire sur la protection civile à l'intention des commandants d'unité », que nous venons de publier, à l'Office Armée et Foyer, Case postale 3084 Wabern.